

ENSEMBLE POUR LA [préservation] DE NOS LITTORAUX



Communiqué 16 septembre 2024

Ecogestes nautisme et plaisance une campagne collective sur trois façades maritimes

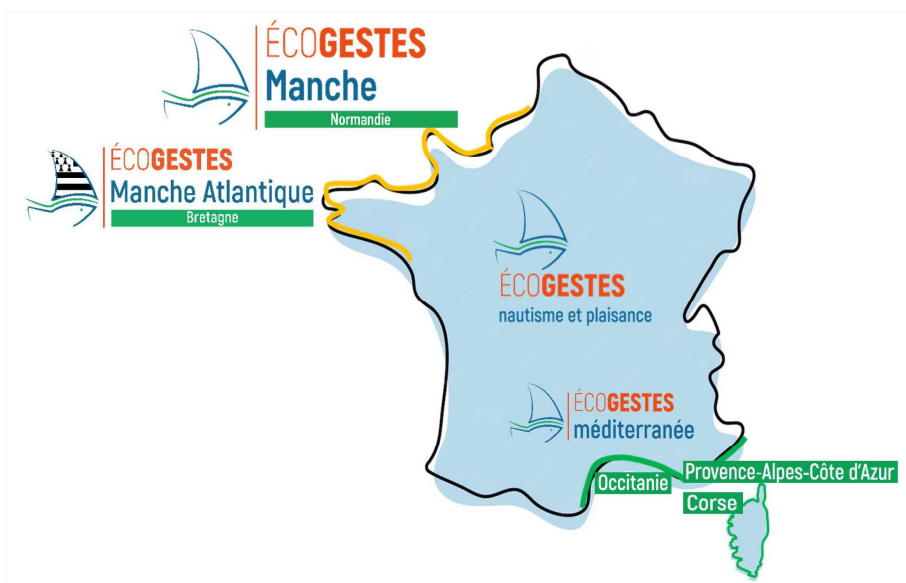
Le littoral français est un territoire dynamique où l'économie maritime occupe une place prépondérante. Cet espace concentre des usages maritimes et côtiers diversifiés dont le nautisme et la plaisance, estimé à plus de 4 millions de pratiquants réguliers en France. Ce dynamisme induit une activité intense sur nos espaces marins qui peuvent être sujets à de fortes fréquentations et pressions, notamment lors de la période estivale. Les activités littorales mettent l'environnement marin sous pression.

La sensibilisation est un levier important pour inciter les citoyens usagers des espaces naturels à participer à la préservation des habitats marins.

Depuis plusieurs années, **les campagnes Ecogestes**, déployées en mer et dans les ports, ont fait leurs preuves. Elles accompagnent les plaisanciers vers des pratiques environnementales sans impacts sur les habitats marins et les engagent à adopter les bons réflexes pour une navigation responsable. Passionnés de la mer, les plaisanciers sont des partenaires essentiels pour la préservation des milieux marins.

Écogestes nautisme et plaisance, qu'est-ce que c'est ?

« **Ecogestes nautisme et plaisance** » rassemble à l'échelle nationale les campagnes de chaque façade maritime : Ecogestes Méditerranée, Ecogestes Manche Atlantique Bretagne et Ecogestes Manche-Normandie. Elles s'unissent ainsi par leurs modes d'intervention dans les ports de plaisance et les zones de mouillage et mobilisent des collectifs d'acteurs publics, associatifs, gestionnaires d'aires marines protégées et privés.



Ecogestes nautisme et plaisance **est pleinement soutenue par l'Office français de la biodiversité (OFB)** pour consolider la dynamique nationale de campagnes unifiées qui s'adressent aujourd'hui à tous les plaisanciers de Bretagne, Normandie et Méditerranée en France Métropolitaine, tout en gardant leurs spécificités régionales. Ecogestes nautisme et plaisance s'inscrit en complémentarité avec le programme « Econaviguer dans les eaux françaises » en faveur d'une navigation responsable que l'OFB soutient également.

Un mode d'intervention direct pour sensibiliser et engager

Le mode d'intervention des campagnes Ecogestes est direct : chaque été des ambassadeurs et ambassadrices formés à la communication engageante vont à la rencontre de plaisanciers dans leurs lieux de pratiques. A l'issue de l'échange, les plaisanciers s'engagent à mieux préserver les habitats marins et à réduire les impacts de leur pratique de navigation à travers des gestes concrets (éviter d'ancrer dans les herbiers marins, choisir des zones de sable, éviter tout rejet dans le milieu, éviter de déranger les animaux, éviter de les nourrir, respecter les distances de rencontre avec les mammifères marins, etc.).

Les campagnes sont dotées de nombreux supports et outils de sensibilisation aussi bien dans des formats imprimés que des formats numériques. Elles diffusent ainsi des messages liés à la gestion des usages en mer, documentent les pratiques environnementales, enrichissent la connaissance nécessaire à l'élaboration de plans de gestion des usages en mer plus efficaces.

Un réseau d'acteurs investis dans cette opération dans chaque région...

Ces campagnes de sensibilisation et de communication engageante sont coordonnées, en Méditerranée par le CPIE Bassin Thau, le CPIE îles de Lérins et Pays d'Azur et le CPIE Bastia-U Marinu, en Manche-Atlantique-Bretagne par l'Union Régionale des CPIE de Bretagne et en Manche-Normandie par l'Union Régionale des CPIE de Normandie.

Grâce aux collectifs dans chaque territoire les campagnes bénéficient d'une large couverture territoriale. Des moyens conséquents sont mobilisés:

- Près d'une soixantaine de partenaires institutionnels, collectivités, services de l'état, agences, parcs, entreprises, unions des ports de plaisances, fédérations.
- 39 structures ambassadrices intervenant dans les zones de mouillage et les ports dans près de 70 communes.
- Plus de 120 zones de mouillages sont couvertes par la sensibilisation des campagnes Ecogestes.
- 158 ambassadeurs et ambassadrices sur le terrain.
- 500 journées de terrain auprès des plaisanciers.

Les effets de la sensibilisation sont immédiats et mesurables chaque année :

- 7000 plaisanciers sensibilisés
- 2500 navires engagés
- 3200 engagements pris

...et au niveau national

Depuis 2024, en plus du soutien financier de l'OFB, la Confédération du Nautisme et de la Plaisance soutient et accompagne le déploiement des campagnes agissant sur chaque façade maritime française.

Ce soutien s'est concrétisé par la signature d'une convention de partenariat entre la CNP et les CPIE et URPIE coordinateurs en régions, le 12 septembre 2024 lors du Yachting festival de Cannes.

La CNP partage ainsi ces engagements et retours vers l'ensemble des acteurs du nautisme, incite et contribue au développement d'engagements forts des filières et des pratiquants pour la préservation du monde marin.

Plus d'information et contacts :

Solweig DE LANTIVY – Secrétaire Général Confédération du Nautisme et de la Plaisance

solweig.delantivy@nautismeplaisance.fr

Jamila POYDENOT – Directrice adjointe, coordinatrice Ecogestes Méditerranée Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, jamila.poydenot@cpieazur.fr, 06 70 85 85 92

Pauline CONSTANTIN – Directrice, coordinatrice Ecogestes Méditerranée Occitanie, p.constantin@cpiebassindethau.fr, 06 10 99 62 35

<https://ecogestes-mediterranee.fr/>

<https://www.ecogestes-manche.fr/la-campagne>

<https://ecogestes-amo.fr/>

